

300.000 dollars US disponibles pour les élections de 2010 au Burundi

PANA, 22/06/2009 Bujumbura, Burundi - La Commission électorale nationale indépendante (CENI) du Burundi ne peut compter, pour le moment, que sur un maigre budget de 300 millions de francs burundais (environ 300.000 dollars US) pour préparer et organiser au moins six scrutins à l'horizon 2010, apprend-on de source officielle à Bujumbura. Le gouvernement burundais sollicite, à cet effet, des aides extérieures pour compléter le montant. "Nous n'avons pour le moment que des locaux vides de mobilier et de matériel de bureau", avait alerté dernièrement, un des responsables de la CENI, Pierre Claver Ndayicariye.

Mais le chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza, en réponse aux inquiétudes grandissantes de la structure chargée d'organiser les élections, a estimé que le matériel ayant servi aux précédentes élections générales post conflit de 2005, comme les urnes, pourraient toujours servir. D'autres sujets polémiques dans les opinions des partenaires politiques portent sur une certaine "campagne précoce à peine voilée" à laquelle se livrerait déjà le parti au pouvoir, ainsi que le retard mis dans la préparation et l'élaboration d'instruments juridiques électoraux, comme la constitution, la loi électorale ou encore la loi communale à quelques mois du rendez-vous avec les urnes. Là aussi, le président Nkurunziza a laissé entendre que des équipes techniques étaient à pied d'œuvre et ne devraient pas tarder à remettre leurs copies au gouvernement qui, à son tour, les fera relire par le Parlement avant leur promulgation pour avoir force de lois électorales. L'autre énigme porte sur le fichier électoral actualisé et on ignore pour le moment si les futures élections générales seront organisées sur la base des données du recensement général de la population de 2008. Le dernier rapport du Bureau international des Nations unies au Burundi (BINUB) invite le pouvoir de Bujumbura à continuer à prendre des mesures nécessaires pour instaurer un climat propice à la tenue d'élections "libres et équitables, dans la paix, notamment en faisant preuve de transparence et en maintenant la sécurité". Le rapport encourage également les autorités burundaises à traiter tous les partis politiques sur un pied d'égalité conformément à la constitution du pays et à respecter la liberté d'expression et d'association inscrite dans la Loi fondamentale, et ce conformément aux normes internationales.